

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

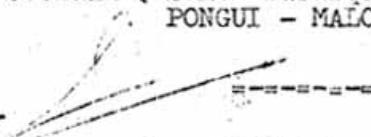
-----  
MINISTERE DU TRAVAIL, DE  
L'EMPLOI, DE LA REFORME DE LA  
FONCTION PUBLIQUE ET DE LA  
PREVOYANCE SOCIALE  
-----

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION  
PUBLIQUE  
-----

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSON-  
NEL CIVIL DE L'ETAT  
-----

85/732 du 20/05/85  
Décret N° \_\_\_\_\_/MTERFPPS.DGFP.DGPEE.Po<sup>2</sup>/V

Portant intégration et nomination de  
Certains Candidats dans les cadres de la  
catégorie A hiérarchie I des Services  
Sociaux ( Santé Publique ) en tête  
PONGUI - MALONDA

  
Le PREMIER MINISTRE

(/isas:

- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
- (/u la loi n° 076/84 du 7-12-1984 portant ratification de l'ordonnance n° 019/84 du 23-08-1984 portant modification de certaines dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
- (/u la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires ;
- (/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.1958 fixant le règlement sur la solde des Fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 65-44 du 12-02-1965 abrogeant et remplaçant le décret n° 65.376 du 22-11-1963 fixant le statut des cadres de la catégorie AI des services de Santé ;
- (/u le décret n° 62/130/MF du 9.05.1962 fixant le régime des rémunérations des Fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 62/195/FP du 5.07.62 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres ;
- (/u le décret n° 62/197/FP du 5.07.62 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des Fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 62/198/FP du 5.07.62 relatif à la nomination et à la révocation des Fonctionnaires des cadres de l'Etat ;
- (/u le décret n° 63/81/FP-BE du 26.3.1963 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les Fonctionnaires stagiaires notamment en ses articles 7 et 8 ;
- (/u le décret n° 67/50 du 24.2.1967 réglémentent la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;
- (/u le décret n° 74/470 du 31.12.1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.07.1962 fixant les échelonnements indiciaires des Fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 84/856 du 8.08.1984 portant nomination du Premier Ministre ;
- (/u le décret n° 84/858 du 13.08.1984 portant nomination des Membres du Gouvernement ;
- (/u le décret n° 84/860 du 20.08.1984 portant organisation des intérim des Membres du Gouvernement ;
- (/u le rectificatif n° 84/923 du 19.10.1984 au décret n° 84/858 du 13.08.1984 portant nomination des Membres du Gouvernement ;
- (/u le protocole d'accord du 08.09.1983 signé entre la République de Cuba et la République Populaire du Congo ;
- (/u la lettre n° 0135/DGSE/SP du 24.04.1985 du Directeur Général de la Santé Publique transmettant les Dossiers de candidature constitués par les intéressés...

D.G.B.

D.C.F.

SECRET

.../...

135

ARTICLE 1er.- En application des dispositions combinés du Décret 65-44 du 12.02.1965 et du Protocole d'Accord du 8.09.1983 susvisés, les candidats dont les noms suivent, titulaires du diplôme de Doctorat en Médecine, obtenu à l'institut supérieur des sciences médicales de la Havane ( Cuba ), sont intégrés dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux ( Santé Publique ) et nommés au grade de Médecin de 4<sup>e</sup> échelon Stagiaire, indice 1110.

*YB*  
PONGUI-MALONDA, né le 14 Mars 1956 à KISSISSI

ZABA Constant Norbert, né le 4 Juin 1958 à DIBEGUIL(SEMBE)

ARTICLE 2.- Les intéressés sont mis à la disposition du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales.

ARTICLE 3.- Le présent décret qui prendra effet à compter des dates effectives de prise de service des intéressés, sera enregistré, publ publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Par le Premier Ministre,  
Le Ministre de la Santé  
et des Affaires Sociales,

BRAZZAVILLE, LE 20 MAI 1985

*Christophe Bouramo*  
  
-Ange Edouard POUNGUI.-

-Professeur Christophe BOURAMOUE.-

Le Ministre des Finances  
et du Budget,

Le Ministre du Travail, de l'Emploi,  
de la Refonte de la Fonction Publi-  
que et de la Prévoyance Sociale,

*Itili Ossétoumba Lékoumbou*  
-Itili Ossétoumba LÉKOUNBOU.-

- Bernard COMBO MATSIONA.-

AMPLIATIONS//

|                  |                |
|------------------|----------------|
| JORPC.....1      | /DGSP.....2    |
| DGFP/DGPCE.....2 | INTERESSES...2 |
| DGB.....2        | DOSSIERS...6   |
| DCF.....1        |                |
| MSAS.....2       | SGCM/BC.....2/ |

*X*